



REUNION DU COMITE DIRECTEUR (CD 6)

LIGUE OCCITANIE DE RUGBY A XIII

Le 01/07/2021 (par visio-conférence)

<u>Membres présents</u>: Mrs, BONNERY Louis, CANATO Freddy, CASTEX Eric, CLAUDÉ Christian, DUMONT Maxime, LOPEZ Thierry, MORATA Jean-Pierre, PAPAILHAU Jean-Pierre, TEXTORIS Christian, VALÉRO Christian, WALIGUNDA Erik.

Mmes SABLAIROLLES Laure, BAURIERES Agnès, HORTENSI SITJA Rose.

<u>Membres excusés :</u> BALDY Frédéric, JACINTO Lucien, MARRACO Michel, SOUBIE Pierre, VALERO Christian, VERDIER Suzanne.

Membres absents: ALONSO Richard, DUARTE José, PEREZ Sabine, NARBONNE Paul.

Secrétaire de séance : Christian CLAUDÉ.

ORDRE DU JOUR:

- 1/ Point sur la situation sanitaire (C. VALERO)
- 2/ Point sur les demandes de subventions (C. CLAUDÉ)
- 3/ CR des réunions nationales (L. BONNERY, C. CLAUDÉ, JP PAPAILHAU)
- 4/ Point sur le fonctionnement et le stage de rentrée du Pôle Carcassonne (L. BONNERY)
- 5/ Manifestations de fin d'année (tournois, assemblées générales, etc...) et présence de la Ligue
- 6/ Bilan formation Ligue (E. CASTEX, A. BAURIÈRES)
- 7/ Perspectives sportives pour la rentrée 2021-2022 par les présidents de commissions et programme U13
- 8) Questions diverses (Cameroun à Montpellier, Foire de Toulouse, etc...)

DEROULEMENT DE LA REUNION:

Le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur de la Ligue du 20/05/2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Point 1 de l'ordre du jour :

Point non abordé en raison de l'absence excusée du Dr Christian VALÉRO. Toutefois, il est possible de le contacter téléphoniquement pour avoir des renseignements sur l'évolution de la crise sanitaire et des dispositions prises ou envisagées.

Point 2 de l'ordre du jour :

C. CLAUDÉ fait l'état des subventions demandées auprès des divers organismes, en cours et à venir.

Une communication officielle sera faite après la réunion de la Commission des Finances, préparatoire à l'Assemblée Générale Financière qui doit avoir lieu avant le 31/12/2021, avec un point précis de la situation financière et recensant notamment toutes les demandes de subventions déposées, mais aussi la dette des clubs, le budget du Pôle, les aides financière COVID, etc...

Point 3 de l'ordre du jour :

L. BONNERY recense les diverses réunions ayant eu lieu depuis la dernière réunion du Comité Directeur de la Ligue.

Avec la FFR XIII : concernant la clarification des rôles (notamment le rôle financier) dans le fonctionnement du Pôle Espoirs de Carcassonne, et la position de la Ligue concernant le futur site d'Alzonne, pour lequel la Fédération doit prendre une décision rapidement. S'il avait été envisagé par l'ancienne équipe dirigeante d'installer le Pôle Carcassonne sur ce site, l'idée est actuellement loin de faire l'unanimité dans la nouvelle équipe. La Ligue s'est clairement positionnée contre le projet de déménagement du Pôle sur le site d'Alzonne. La décision finale n'est pas encore connue.

Entre la FFR XIII, les Ligues et Comités, le matin de la Finale Elite 1 : le projet fédéral a été exposé aux participants et les documents sont en cours de diffusion (courriels et site internet où ils pourront être consultés par tous).

Avec le Président et le Secrétaire-Général de la FFR XIII, le Président du Comité de l'Hérault, concernant la rencontre France-Cameroun à Montpellier et les initiatives prises par le club des Montpellier Sharks (sujet qui sera développé ultérieurement par M. Freddy CANATO).

Avec le DTN : coordination concernant le programme de l'année scolaire du Pôle Espoirs de Carcassonne.

Avec la Commission Nationale des Jeunes le 26/06/2021 (JP PAPAILHAU) : un sondage a été effectué auprès des clubs pour préparer la future saison (résultats qui seront communiqués en annexe du rapport). La catégorie U19 Nationaux sera gérée par la CNJ, la catégorie U19 Elite sera gérée par la LER. La catégorie U13 sera rattachée aux U15. La catégorie U17 sera rattachée aux U19. Pour ces catégories il est souhaitable que les matchs aient lieu le samedi. La saison débutera le 15/09 pour toutes ces catégories. Pour la période allant du 15/09 au 30/10, les U13 et les U15 joueront des rencontres à IX organisées par les Comités ou regroupements de Comités. Une réunion de la CNJ sera organisée avant le 06/11 pour dresser un état des lieux, recenser les licenciés des clubs et organiser la suite des compétitions. La Coupe de France ne concernera que les catégories U15, U17, U19 (Nationaux et Elite confondus) et pour les équipes possédant au moins 17 licenciés à la date buttoir. Pour les U19 Nationaux, les mutations sont limitées à 4 joueurs par club et ne provenant pas du même club (4 clubs différents). Ces mutations seront arrêtées 15 jours après le début du championnat. Une réflexion est en cours à la CNJ pour calquer un modèle similaire pour les U17. Il n'y aura pas de Championnat de France à U15 et, à la réponse posée par C. TEXTORIS et L. BONNERY, la Ligue va pouvoir travailler sur une organisation propre. La question de l'égalité numérique n'est pas tranchée au niveau national, mais pour les compétitions organisées par la Ligue celle-ci s'adaptera. Pour la CNJ comme pour la Ligue, la catégorie U13 est la catégorie charnière et pour de multiples raisons il est nécessaire de la rattacher aux U15. La question des sélections n'a pas été encore abordée par la CNJ.

Point 4 de l'ordre du jour :

Une réunion de préparation avec les responsables du Pôle a eu lieu. Le stage de rentrée aura lieu vers la mi-août. Pas de problème à noter.

Point 5 de l'ordre du jour :

La participation aux diverses assemblées ou manifestations pour lesquelles la Ligue a reçu une invitation est essentielle. A ce jour, toutes les représentations ont été couvertes par des membres du Comité Directeur et celles prévue le seront. Toutefois, un effort reste à faire dans le domaine de la communication pour mettre en valeur ces actions.

Point 6 de l'ordre du jour :

E. CASTEX : le projet vidéo sur « une année au Pôle Espoirs de Carcassonne » est en cours. Une rencontre est prévue la semaine prochaine avec le réalisateur et des membres du Pôle et de la Ligue afin de planifier le travail avant le début du stage de rentrée qui aura lieu entre le 18 et le 25/08. Il a dispensé une formation pour le secrétariat de la Ligue à l'utilisation de l'outil Google mis en place. A la suite de cette formation, C. CLAUDÉ a créé un calendrier partagé des activités et évènements de la Ligue. Un espace documentaire partagé va également être créé prochainement.

A. BAURIÈRES: une autre newsletter est prévue avant début août (un point sur l'évolution sanitaire, compte-rendu général par le secrétariat, reprise d'activité, tournois, journées d'initiation, camps d'été, etc...).

Point 7 de l'ordre du jour :

- C. TEXTORIS expose le projet de rassemblement des écoles de rugby, prévu les 25 et 26/09/2021 à Saint-Laurent de la Salanque (66). Cers dates sont inscrites au calendrier des évènements de la Ligue. 4 terrains sont prévus et possibilité d'en obtenir d'autres au Barcarès ou à Pia. Le tournoi est ouvert aux catégories U5 jusqu'à U17, y compris les féminines. Le samedi après-midi : U15, U17, féminines, le dimanche écoles de rugby jusqu'aux U13. Fin du tournoi vers 16H30 sur le stade Jo Maso. Pratiques retenues : rugby à IX, à XIII et TAG au choix et selon les inscriptions des clubs. Pas de phases finales. Arbitrage : de U5 à U11 par les éducateurs, de u13 à U17 par des joueurs désignés par les clubs et supervisés par la Commission d'Arbitrage du Comité du Pays Catalan (sur la base du bénévolat pour les arbitres et délégués). Le Secrétariat de la Ligue est chargé d'adresser rapidement un premier courrier d'information aux comités et clubs. Un second leur sera adressé avec les modalités complètes de l'organisation.

- L. BONNERY : il faut que dès à présent la Commission Sportive anticipe l'organisation et le suivi des compétitions relevant de la responsabilité de la Ligue, afin de ne pas se trouver débordée début septembre.

Point 8 de l'ordre du jour :

Mail: occitanie13@orange.fr - Site: https://www.ligueocxiii.fr/

Le Comité de l'Hérault pourrait organiser un tournoi de jeunes le jour du sommet France-Afrique à Montpellier, le 09/10/2021 si un match a lieu à cette occasion. Il ne concernerait que les clubs de l'Hérault.

F. CANATO: le Président du club des Montpellier Sharks a pris les contacts avec la Mairie de Montpellier pour organiser un match international entre son club et la Sélection Nationale du Cameroun, à l'occasion du sommet France-Afrique qui se déroulera les 7, 8 et 9/10/2021. Un match retour serait prévu au Cameroun en 2022. Dans le même temps il a prévu l'organisation d'un match entre l'équipe féminines du XIII Catalan contre la Sélection Nationale féminines du Cameroun, ainsi que l'organisation d'un tournoi des écoles de rugby des clubs de l'Hérault et d'autres comités. Pour info le tournoi des Violettes aura lieu le 10/10/2021.

L. BONNERY: une réunion sur le sujet organisée par la FFR XIII, le club des Montpellier Sharks, la Ligue et le Comité de l'Hérault a eu lieu mardi dernier. La FFR XIII, la Ligue Occitanie, le Comité de l'Hérault ne sont associés ou impliqués en aucune manière à cette initiative qui ne concerne le club des Montpellier Sharks seul. La Mairie de Montpellier a effectué un appel d'offres à toutes les associations de la ville pour organiser des évènement en relation avec le sommet.

E. CASTEX : a participé avec Audrey ZITTER à une réunion concernant le portail sport santé crée par l'ARS. Cette invitation avait pour but d'inscrire les structures proposant une offre de sport-santé sur le portail. Le Rugby à XIII est à présent inscrit dans les activités proposées par le portail. Il va diffuser cette information aux comités et clubs pour permettre aux clubs d'inscrire leurs activités. Des contacts intéressants ont été pris avec des responsables de ces secteurs d'activités.

E. CASTEX : dans le cadre du programme sport-santé, l'Etat va verser un forfait de 50 € par enfant et sous conditions de ressources (pass-sport) aux parents qui inscriront leurs enfants dans une pratique sportive. Les clubs doivent dans leur communication inviter les parents concernés qu'ils peuvent faire usage de ce dispositif auprès d'eux. Ce sera rappelé dans la newsletter.

C. CLAUDÉ : dossier médaillés JS. La procédure est close et aucun des candidats pressentis n'a souhaité donner suite à la proposition d'être nominé.

E. CASTEX - L. BONNERY : Foire de Toulouse. Dernière minute : sur l'initiative de la Mutuelle du Rempart, un stand commun serait tenu par le Toulouse Olympique XIII, le Stade Toulousain XV et la Mutuelle du Rempart. Dans le cadre de la journée du mercredi 08/09/2021 (promotion de l'école de rugby) une Table Ovale est organisée en soirée avec l'ensemble des partenaires du T.O. La Ligue souhaite participer à cette Table Ovale et E. CASTEX étudiera la possibilité d'y participer.

C. CLAUDE : présente à nouveau la demande d'André JANZAC, Président du Comité de la Haute-Garonne, concernant le co-financement de l'éducateur de la Section Scolaire Sportive d'Ayguesvives. Réponse de L. BONNERY : une réponse favorable à cette demande est prématurée dans la mesure elle n'entre pas dans le Plan Sportif Fédéral. La réorganisation en cours de la filière régionale du Haut-Niveau ne permet pas dans l'immédiat de privilégier une structure plutôt qu'une autre, d'autant plus que leur recensement, l'état des lieux, leur coordination ne sont pas encore effectifs. C'est une réponse commune qui doit être apportée dans le cadre d'un projet global.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question n'ayant été posée, le Président lève la séance à 20H00.

Le Président, Le Secrétaire-Général,